



LA FEDERATION COMMUNIQUE

GROUPE PASQUIER

UNE LUTTE GAGNANTE SUR LES SALAIRES

En amont des NAO, les syndicats CGT du groupe Pasquier ont construit avec les salariés un cahier de revendications commun et discuter des possibilités d'actions à mener pour obtenir des avancées. Le cahier de revendications portait une augmentation générale des salaires de 5 %, l'instauration d'une prime d'ancienneté, une amélioration de la prime de départ en retraite et une augmentation de la participation aux bénéfices. Ces revendications s'appuyaient sur un résultat net du groupe en progression de 66 % en 5 ans.

Une première réunion a lieu le 28 novembre dernier sur l'ensemble des sites et se solde par une fin de non-recevoir des directions. Dès lors, à l'appel de l'intersyndicale CGT et FO, les salariés du site de Pasquier Etoile (26) se mettent en grève. Une cinquantaine de salariés de chaque équipe suivent le mouvement. Des intérimaires, des CDD et des salariés du service administratif se joignent aux grévistes. Le personnel en repos apporte la solidarité sur le piquet de grève. Parallèlement, les syndicats CGT des sites de Vron (80), du Cerqueux (49) et d'Aubigny (62) mènent diverses initiatives avec les salariés.

Devant la menace d'élargissement de la grève, la direction cède au bout de trois jours. Sont obtenus notamment 50 € d'augmentation des salaires, la renégociation des critères de la participation, une prime de départ en retraite pouvant aller jusqu'à cinq mois de salaire (contre deux) selon l'ancienneté, diverses primes et bons d'achat et le paiement de 50 % des jours de grève pour Pasquier Etoile.

Les salariés de Pasquier et leurs syndicats CGT ont gagné des avancées sociales et démontré que seule, la lutte paie.

Montreuil, le 6 décembre 2017

